



Le virus circule toujours !

Continuer à garder vos distances, à vous laver les mains, à porter un masque si nécessaire.

L'appli SwissCovid (OFSP) est disponible dès à présent.

Prenez soins de vous !

Ayent, le 25 juin 2020

Nouveau coronavirus: assouplissement des mesures

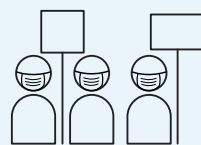
Ce qui change à partir du 22 juin



Fin de l'interdiction
de rassemblement
dans l'espace public



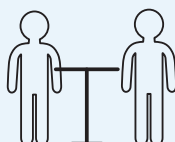
Événements de
max. 1000 personnes
autorisés



Manifestations politiques
autorisées, port du masque
obligatoire (dès le 20 juin)



Distance minimale
de 1,5 m au lieu
de 2 m



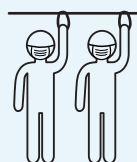
Autorisation de rester
debout dans les bars
et les restaurants



Suppression du couvre-feu
pour les restaurants, les
bars et les boîtes de nuit

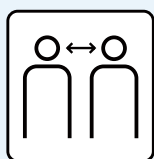


Compétitions sportives avec
contacts physiques rapprochés
à nouveau autorisées



Port du masque vivement
recommandé dans
les transports publics
aux heures de pointe

Ce qui ne change pas



Garder ses
distances



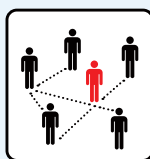
Porter un masque si l'on ne
peut pas garder ses distances



Respecter les
règles d'hygiène



Se faire tester en
cas de symptômes



Fournir ses coordonnées
et permettre ainsi le
traçage des contacts



Respecter les
mesures d'isolement
et de quarantaine

